

Il n'y a pas eu de surprise cet après-midi lorsque les députés ont été amenés à se prononcer sur l'ensemble du Projet de Loi de Finances pour 2015. Je m'étais abstenu lors du vote sur la première partie, comme 38 autres députés de la majorité et j'avais expliqué sur ce blog les raisons qui m'avaient amené à cette décision, des raisons quant à la méthode suivie mais également sur le fond.

Je dénonçais notamment qu'en cette période difficile, les clubs de football, notamment les plus importants d'entre eux, se voient octroyer un cadeau fiscal quand l'Etat, la Sécurité Sociale et les collectivités locales sont soumis à la diète avec des économies à hauteur de 50 milliards d'euros sur la période 2015-2017. Les crédits pour les actions à destination des familles seront ainsi amputés de 800 millions d'euros en 2015 et les collectivités locales enregistreront une baisse de près de 4 milliards d'euros de leurs dotations, malgré leur rôle fondamental en matière d'investissement.

Ces raisons sont toujours d'actualité et les quelques avancées obtenues comme la suppression de la première tranche d'imposition sur le revenu et le renforcement de la décote ou encore la création de 65.000 emplois d'avenir supplémentaires en 2015 ne suffisent pas à inverser la tendance. Les compensations consenties demeurent bien trop timides par rapport à la situation actuelle et aux difficultés que connaissent de nombreuses familles plongées dans la précarité.

La priorité donnée à la compétitivité des entreprises est louable compte-tenu de l'atonie économique mais à l'heure où on annonce le renforcement des contrôles des chômeurs, où on effectue des coupes sur les retraites, sur les prestations sociales, est-il judicieux d'octroyer des aides ou des allègements de charges avec de l'argent public sans exiger aucune contrepartie sur l'emploi ou les salaires ?

Cette action ne saurait par ailleurs être dissociée d'une politique de relance plus ambitieuse pour soutenir la demande et favoriser la création d'emplois pérennes. La course à l'austérité pour satisfaire aux sommations de Bruxelles en matière de réduction des déficits publics a montré ses limites et même les institutions internationales qui défendaient cette trajectoire commencent à mettre de l'eau dans leur vin. Nos partenaires appellent eux-mêmes à ce que l'Europe revoie ces exigences. Quand entendrons-nous ces appels au bon sens ?